

Le Droit à l'eau

La reconnaissance par l'ONU du droit à l'eau comme un droit humain fondamental constitue une victoire éclatante, obtenue grâce aux différents mouvements qui l'ont porté partout dans le monde, depuis des années ; on songe par exemple à la guerre de l'eau à Cochabamba en Bolivie et à bien d'autres luttes. Ce droit comprend l'accès à une eau propre et non contaminée, la préservation de la ressource, l'information et la participation des citoyens aux mécanismes de décisions. Il ouvre la voie à l'alternative de l'eau bien commun face à l'eau marchandise.

Cette victoire est un point d'appui pour rendre effectif ce droit partout, au-delà des déclarations d'intention. La déclaration de l'ONU qui est non contraignante, a cependant déjà permis à certaines populations d'avoir gain de cause devant des tribunaux nationaux pour que soit respecté leur droit à l'eau.

Les cinq sessions regroupées sous le thème du droit à l'eau porteront en avant les témoignages et les revendications, les analyses et les stratégies, les expériences et les propositions des acteurs des mouvements sociaux. Il y sera question de l'état des luttes sur les territoires, mais aussi de la mise en adéquation des prises de conscience de l'eau comme bien commun face aux choix politiques et aux priorités économiques qui sont choisies. La question du droit à l'eau sera aussi abordée sous des angles juridiques et législatifs pour construire des synergies autour de la mise en place d'instruments contraignants.

Les partages d'expériences autour des récentes grandes mobilisations populaires pour l'eau seront l'occasion d'échanger sur la stratégie du mouvement pour le droit à l'eau, entre socialisation et dynamique politique. On y verra comment l'eau se fait un catalyseur pour l'exigence de démocratie. Enfin, différents témoignages évoqueront les questions des freins pour la mise en place effective du droit à l'eau, et présenteront quelques exemples réussis de participation citoyenne à la gestion de l'eau.

***Toutes les sessions se dérouleront au Cabaret rouge 4
en face des Docks, rue Urbain V à Marseille***

Le Jeudi 15 mars de 10h à 12h30

Témoignages des luttes locales contre la spoliation de la ressource et pour la reconnaissance du droit à l'eau comme un droit humain fondamental.

Face aux pratiques d'accaparement des ressources naturelles qui mettent en danger la ressource et privent les populations locales de l'accès à l'eau, en raréfiant ce bien vital, des luttes se développent partout dans le monde. Ces mouvements contestent les logiques de privatisation, les choix économiques et les modèles qui leur sont imposés, revendiquant leur droit sur les territoires.

Cette session s'ouvrira avec des témoignages sur la Marche pour la Défense de l'eau et de la vie qui s'est déroulé au Pérou en février 2012 puis lui feront échos les témoignages d'autres mouvements en lutte ailleurs dans monde. L'histoire des luttes est rarement écrit par ceux là-mêmes qui la vivent. Ce premier atelier permettra d'échanger autour des expériences des luttes pour l'eau locales, entre résistance, stratégie et force de propositions.

Modérateur : Pedro ARROJO, Espagne, prix Goldman 2003-prix Nobel de l'environnement

« Agua si, Conga no va », Françoise CHAMBEU, sociologue et enseignante, franco-péruvienne, membre du Collectif « Conga no va », Pérou

De l'eau pour les Guanacastecos ou pour les affaires ? Gad AMIT, Asociación Confraternidad Guanacasteca, Costa Rica

"La Campagne du Droit à l'eau en Turquie" Akgun ILHAN, « the Initiative to Keep Hasankeyf Alive », « the Dam and HEPP Affected Communities » Turquie

“Communautés des territoires en luttes contre les privatisations et pour la construction de l'alternative sociale et démocratique de l'eau en Italie et sur la Planète ». Forum Italien des Mouvements pour l'Eau., Italie

Le jeudi 15 mars de 13h à 15h30

L'eau, patrimoine de la terre et bien commun : défense des écosystèmes et du cycle intégral de l'eau

On ne saurait défendre le droit à l'eau, sans avant tout comprendre que l'eau fait partie d'un tout et assumer les conséquences engendrées lorsqu'on brise son cycle et qu'on s'approprie un élément qui, de par sa nature, ne peut être accaparé.

Aujourd'hui, face à des systèmes économiques dominants qui instrumentalisent les ressources naturelles et les épuisent, conduisant à de véritables écocides, nombreux sont ceux qui remettent en cause les choix engagés. La forme d'occupation des territoires, les systèmes de production, les

orientations de développement ne sont en effet pas neutres et ont des répercussions certaines sur les écosystèmes. Face à cela, des alternatives existent mais elles engagent une plus grande responsabilité dans la manière de concevoir les écosystèmes et plus grande conscience de la signification du Bien Commun

Au travers d'angles et de réalités totalement distinctes, des communautés andines où l'eau est gérée de l'amont vers l'aval aux initiatives citoyennes de remunicipalisation de l'eau en Italie, du tracé des propriétés brisant l'intégrité physique des cours d'eau à la privatisation totale au Chili, cet atelier proposera de repenser les crises environnementales et sociales à partir des relations que les hommes, les communautés, et les systèmes économiques tissent avec les écosystèmes vivants. Les intervenants, issus de mondes très différents, échangeront et proposeront des alternatives.

Modératrices : *Francisca CAPRINI, écrivain et journaliste, association YAKU et Forum Italien des Mouvements pour l'Eau et Elif KARAKARTAL, anthropologue et cinéaste, membre du collectif ALDEAH, de FAL et de la Coordination Eau Ile de France*

« *Eau, vision et gestion démocratique dans la communauté de Andamarca* » **Melanio HUAMANI DAMIAN, Responsable de l'irrigation de la communauté de Andamarca, Pérou**

« *Biens communs, patrimoine et propriété de la terre : Conflits et droits d'usage* » **Juan Camilo MIRA, Biologiste environnementaliste, coordinateur de l'Unité Technique de Corporación Ecofondo, Colombie)**

« *L'eau, bien commune et droit humaine : vision étique et spirituelle* » **Monseigneur Luis INFANTI, Chili**

« *Connecter l'amont et l'aval: plaidoyer pour une gestion de l'eau améliorée en milieu rural* » **Daniel MOSS, Our Water commons**

« *Remunicipalisation et culture des biens communs, du " droit humain à l'eau" à d'autres cultures : indigènes et andines qui considèrent les biens communs " patrimoine de la terre"* **Enzo VITALESCA , journaliste et écrivain , association YAKU et Forum Italien des Mouvements pour l'Eau, Italie**

Le jeudi 15 mars de 15h30 à 18h

Eau et délits : se doter d'outils juridiques pour défendre le droit à l'eau et pénaliser son usage irrationnel

Bien que déplorés, les cas de contamination industrielle ne sont en règle générale jamais sanctionnés ni pris à leur juste mesure au regard des dommages irréversibles causés sur l'environnement et des destructions des modes de vie des communautés. Au cours de cette session, quelques cas de contaminations aussi criminelles que banalisées seront exposés par la voix de ceux qui sont contraints d'en assumer les conséquences sans l'avoir choisi ni provoqué, simplement parce qu'ils vivaient là. Ces témoignages engageront la réflexion sur la faillite des mécanismes légaux qui échouent à protéger les cours d'eau et sur les limites des outils juridiques existants en

matière de droit administratif et civil dans la mesure où ils sont insuffisants pour décourager les pollueurs et ne sauraient restaurer les équilibres rompus. Les intervenants feront des propositions pour réglementer les usages des cours d'eau et pour établir des sanctions contraignantes contre les délits environnementaux.

Modération : William BOURDON, avocat à la cour, Sherpa (à confirmer)

“Un cas d'injustice environnemental dans les communautés de El Salto Y Juanacatlan, Jalisco Mexico “ **Graciela GONZALEZ DE ENCIZO et Atahualpa Sofia ENCIZO GONZALEZ, Un salto de vida, Mexique**

« Boire, respirer, manger du pétrole : les populations du delta du Niger doivent avoir accès à l'eau potable » **Jacques VIERS, responsable de la commission entreprise d'Amnesty international France**

« La plus grande décharge toxique d'Europe » **Italie Alessandro LILLO, Faculté d'architecture de Pescara-Abruzzo, Italie**

« Définir des droits pour les cours d'eau. Baie de San Francisco, Renforcer les droits pour les écosystèmes » **Linda SHEEHAN, Earth Law Center, avocate, Etats Unis**

« Eau et délit : Caractérisation pénale de l'usage irrationnel de l'eau. Vers un Tribunal Pénal International » **Gustavo GOMEZ, Procureur général à la Cour fédérale de Tucuman, Argentine**

Le vendredi 16 mars de 10h à 12h30

***«Ca s'écrit eau, ça se lit démocratie »:
mobilisations citoyennes et mouvements sociaux pour le droit à
l'eau***

Face aux logiques de marchandisation des biens communs et de pillage des ressources naturelles, des mobilisations citoyennes pour défendre le droit à l'eau ont vu le jour un peu partout dans le monde. Dans certains cas, elles ont réussi à mettre en place des mécanismes démocratiques comme le Référendum, dans d'autres cas, elles ont abouti à expulser directement les entreprises privées. Dans tous les cas, c'est dans le processus même de structuration de ces mouvements que s'est construite la légitimité de la parole politique citoyenne. De la Colombie à l'Italie, du Maroc à l'Allemagne et à l'Equateur, cette session propose d'apporter un éclairage sur les dynamiques sociales qui ont fait de l'eau un catalyseur politique et ont permis de structurer des mouvements de résistances contestant les modèles imposés et revendiquant une plus grande participation des citoyens aux décisions et aux choix politiques.

Modérateurs : Jacques PERREUX, président de la commission environnement du conseil général du val de marne et vice président de la commission environnement du conseil régional d'Ile de France et Elif KARAKARTAL, collectif ALDEAH, Membre de FAL et Coordination Eau Ile de France

« *Perspectives pour le droit humain à l'eau en Colombie : mouvement pour le référendum sur le droit à l'eau* » **Rafael Colmenares, Conseiller de l'organisation Culturagua et Secrétaire Exécutif du Forum National Environnemental. Membre du Comité National de l'eau promoteur du Référendum Colombien pour le Droit à l'eau, Colombie**

« *Participation citoyenne contre la privatisation de l'eau* » (**Dorothea HARLIN, Aquattac, "Berliner Wassertisch", Allemagne**)

« *Cela s'écrit eau, cela se lit démocratie: le processus des mouvements italiens pour la republicisation et la défense de l'eau* » **Renato DI NICOLA, Forum Italien des Mouvements pour l'Eau, Italie**

« *Les mobilisations pour l'eau au Maroc* », **Yasser GMIRA, Naïma LAHLOU ACME Maroc**

« *La lutte pour l'eau au Sud de l'Equateur* » **Carlos PEREZ GUARTAMBEL, kichwa, président de la Fédération d'Organisations indigènes et paysannes de l'Azuay et de l'Union des systèmes communautaires de l'eau, Equateur.**

« *Mobilisations en Grèce* », **Kostas Marioglou, President of the worker's trade union, Grèce**

Le vendredi 16 mars de 13h à 15h30

« *La dynamique politique du Droit à l'eau* »

Il y a parfois loin de la coupe aux lèvres... De la reconnaissance du droit à l'eau à son application effective. Ainsi malgré l'inscription du droit d'accès à l'eau dans la nouvelle constitution marocaine, l'Etat continue de privatiser aussi bien la gestion de l'eau potable que celle de l'eau agricole. Une situation que l'on retrouve dans de nombreux pays. En Italie, le bilan est contrasté au niveau local après le référendum, et la bataille continue aussi au niveau national et européen.

La dynamique politique du droit à l'eau. Quels sont les mécanismes de la confiscation de la gestion de l'eau par quelques-uns ? Et à l'inverse, quelles sont les voies de son appropriation citoyenne ? Cette table ronde intègre aux côtés des militants associatifs de différents pays, des élus qui essaient de faire autrement, et des jeunes qui ont réalisés un audit à ce sujet dans le cadre des Assises régionales des associations pour l'eau en Île-de-France.

Modération : Jean-Claude OLIVA, président de la Coordination Eau Île-de-France, et Bibiana SALAZAR RESTREPO, avocate, corporation Penca de Sábila, Colombie

« *Quelles campagnes de concrétisation du droit à l'eau au niveau des Etats. Concrétiser la résolution de l'ONU de juillet 2010 avec des actions sur les Etats, les parlements nationaux, du pacte économique, du conseil des droits humains* », **Rosario LEMBO, comité Italien du Contrat mondial de l'eau**

« *Reconnaissance de l'eau dans la constitution marocaine : entre discours public et concession au privé* », **Kamal SAIDI, Mehdi LAHLOU, ACME MAROC**

“Participation et action depuis le Défenseur du peuple”, **Juan José DUTTO**, ex Defensor del Pueblo de la ville de Neuquén, Virginia CERF , Julieta PINEIRO, Caja Roja, Argentine

« Associer les citoyens à la gestion de l'eau : exemples français de participation citoyenne à la régie publique : Grenoble et les Lacs d'Essonne », **Jean FRANCOZ**, président du comité des usagers de l'eau de Grenoble et avec **Gabriel AMARD**, président de la régie, France (à confirmer).

«Réflexions sur eau, jeunes et citoyenneté à partir des ateliers organisé par la Coordination Eau IDF en décembre dernier», **François LEBECQ** et **Anna POYDENOT**, IERPE, Belgique